

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

DATE : 22/07/2022

REFERENCE : [CORRUSS] MINSANTE N°2022_48

OBJET : MONKEYPOX VIRUS : ORGANISATION DU SCHEMA LOGISTIQUE DE LIVRAISON DES DOSES DE VACCIN POUR LES PROCHAINES SEMAINES

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

Dans la suite du MINSANTE n°2022_42 concernant l'élargissement de la vaccination et sa mise en place à titre préventif pour les populations ciblées par l'avis de la HAS du 8 juillet 2022, nous vous remercions vivement pour les actions mises en place dans vos régions qui ont permis de réaliser plus de 5 750 injections. **Afin de renforcer encore ce dispositif, nous revenons vers vous concernant le processus de commande et de livraison des doses de vaccin pour les prochaines semaines, les courriers SPF-ANSM actualisés concernant les conditions de conservation et de stockage des vaccins et le listing des centres de vaccination via Santé.fr.**

1. Processus de commande et de livraison des doses

Vous avez été destinataires ce jour des informations relatives aux réassorts en vaccins contre le virus Monkeypox prévus pour votre région pour la semaine prochaine (S30).

A partir de la semaine n°30 (semaine du 25 juillet 2022), chaque mercredi vous devrez adresser au CORRUSS (alerte@sante.gouv.fr) avant 10h, les informations suivantes dans le format que vous trouverez en PJ :

- Les perspectives de consommation de doses de vaccins pour les 7 prochains jours pour votre région ;
- Votre besoin en doses pour la livraison du jeudi de la semaine suivante (S+1).

Cette évaluation du besoin devra tenir compte des livraisons en cours, de la dynamique vaccinale réelle et anticipée sur votre région. Comme jusqu'à présent, votre demande fera l'objet d'un arbitrage de la DGS. **Le besoin remonté devra être cohérent avec le nombre de doses administrées et celui anticipé afin de permettre une gestion ajustée des stocks, sans risque de gâchis de doses eu égard aux conditions de conservation de ce produit. Ainsi, toute demande visant à la constitution de stocks de réserve est à proscrire.**

A partir de la semaine n°31 (semaine du 1^{er} août), **toutes les livraisons auront lieu chaque semaine le jeudi** (sauf impondérable logistique), pour le besoin validé la semaine précédente. Sauf situation exceptionnelle dûment justifiée, **il ne sera plus procédé à des réassorts entre les livraisons du jeudi.**

Cette organisation est traduite dans le tableau ci-après :

Semaine d'utilisation des doses	4 août au 11 août	11 août au 18 août	18 août au 25 août	25 août au 1 ^{er} septembre	1er septembre au 8 septembre	8 septembre au 15 septembre
Expression de besoin ARS	27 juillet	3 aout	10 aout	17 aout	24 aout	31 aout
Livraison SPF	4 aout	11 aout	18 aout	25 aout	1 ^{er} septembre	8 septembre

NB : Les dates de livraison dans les territoires ultramarins pourront être adaptées pour tenir compte des contraintes logistiques.

2. Courrier de clarification des conditions de conservation et transport du vaccin IMVANEX

La DGS, SpF et l'ANSM ont été destinataires d'un certain nombre de questions de la part des ARS et de leurs acteurs régionaux concernant le précédent courrier transmis le 17 juillet 2022. Vous trouverez joint à ce MINSANTE un **courrier de clarification ANSM-SPF sur les conditions de conservation et transport du vaccin IMVANEX**.

NB : ces informations sont susceptibles d'évoluer à la lumière de nouvelles données et incluront prochainement les données Jynneos.

Pour plus d'informations: <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/monkeypox/les-vaccins>

Pour information, les prochaines livraisons à compter de la semaine prochaine distribueront des **vaccins IMVANEX dont la date de péremption a été prorogée**. SPF inclura dans chacun des envois de ce lot vers les PUI de vos régions un courrier indiquant pourquoi le lot a pu être prorogé et comment il doit être utilisé. Le courrier est joint à ce MINSANTE.

Enfin, nous vous informons que SPF et l'ANSM travaillent actuellement conjointement à mettre à disposition plusieurs documents de communication, qui vous seront transmis dès que possible :

- Une FAQ sera prochainement incluse aux envois de vaccins vers les PUI avec les réponses aux questions les plus fréquemment posées ;
- L'ANSM travaille également à un tableau récapitulatif des conditions de stockage et de transport des différents lots de vaccins IMVANEX et Jynneos. Celui-ci sera mis en ligne sur le site de l'ANSM.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que l'ensemble de ces informations sera disponible.

3. Actualisation des sites de vaccination en région

Nous vous remercions de nous avoir remonté la liste actualisée des sites de vaccination contre le virus Monkeypox dans votre région cette semaine. Cela nous a permis de consolider la cartographie au niveau national. Pour une actualisation optimisée, nous vous rappelons l'importance **d'assurer la mise à jour régulière de ces informations sur Santé.fr** (<https://www.sante.fr/monkeypox>) via vos référents régionaux Santé.fr (à ce jour, des lieux de vaccination que vous nous avez indiqué ouverts ne sont pas encore répertoriés sur le site).

Nous vous remercions de la prise en compte de ces nouvelles consignes et de votre mobilisation constante.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

signé